CHARTRES
métropole

DEMANDE DE DEVERSEMENT AUX RESEAUX PUBLICS D'ASSAINISSEMENT ASSIMILE DOMESTIQUE

☐ **BRANCHEMENT EXISTANT**
☒ **CREATION DE BRANCHEMENT**
☐ **MODIFICATION DES INSTALLATIONS**

Référence n°
Direction de l'eau
Dossier suivi par
Tél. : 02 37 91 35 20

A – DEMANDEUR (propriétaire ou mandataire)

Raison Sociale : CEPL BEVILLE
Enseigne :
N° de SIRET : 423 768 829 00016
Adresse de correspondance : ZI Longs Réages
Commune : 28700 Béville Le Comte

Nom, Prénom du Contact : THOMAS DUQUESNE
Téléphone : 04 32 52 96 09 email : tduquesne@id-logistics.com

B – SITUATION JURIDIQUE DU DEVERSEMENT

Adresse et numéro de voirie : Rue Réaumur
Commune : 28 000, Chartres
Référence cadastrale : 156p, 009p et 237p

C – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE (Cocher la (les) case(s) correspondante(s))

ACTIVITES DE SERVICES CONTRIBUANTS AUX SOINS D'HYGIENE DES PERSONNES	
Laveries	
Nettoyage à sec	
Salons de coiffure / instituts de beauté	
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE (HORS CLINIQUES, HOPITAUX)	
Cabinets médicaux / imagerie médicale	
Cabinets dentaires	
Cabinets d'imageries	
Maison de retraite	
ACTIVITES DE RESTAURATION	
Restaurants	
Métiers de bouche (Boucherie, Charcuterie, traiteur, boulangerie...)	
Transformation (salaison)	

ACTIVITES D'HOTELLERIES	
Centres de soins médicaux ou sociaux	
Hôtellerie / hébergement (hors restauration)	
Campings, caravanages	
Congrégations religieuses	
ACTIVITES SPORTIVES	
Stades, gymnase, etc...	
Piscines	
LOCAUX D'ACTIVITES ADMINISTRATIVES	
Poste, commerce de gros	
Assurance	
Administrations publiques	

ACTIVITES DE SERVICE AUX PARTICULIERSOU AUX INDUSTRIES	
Activités d'architecture et d'ingénierie	
Activités de contrôle et d'analyses techniques	
Activités de publicité	
Activités de fournitures de contrats de location et de location de bails	
Activités de service dans le domaine de l'emploi	
Agences de voyages	
Activités financières et d'assurance	
Commerce de détail (hors véhicules)	
Locaux destinés à l'accueil du public	
Etablissements d'enseignement	
Sièges sociaux	
Activités récréatives / culturelles	
Activités informatiques	
Activités d'édition et de production audio et vidéo	

Détailler les activités (utilisation de produits particuliers, nombre de couverts, capacité d'accueil, stationnements, circulation de véhicules lourds etc.) :

Le bâtiment qui fait l'objet du présent dossier sera utilisé comme site logistique.

La plateforme logistique fonctionnera de la manière suivante :
- réception, contrôle et déchargement des produits,
- attribution d'un emplacement,
- stockage en entrepôt couvert,
- préparation des commandes,
- chargement des camions, expédition des produits.

Les produits stockés seront des produits de grande consommation et pourront varier en fonction des marchés et des clients.
Ces matières seront emballées dans des cartons, films plastiques et posés sur des palettes stockées en racks.

La capapcité de stationnement sera de 86 places pour les VL (envirion 100 salariés attendus) et 8 places pour les PL avec une rotation de 40 PL/j maxi.

Il n'y aura pas d'eaux industrielles générées par l'activité. Les eaux usées seront uniquement sanitaires.

Les eaux pluviales seront tamponnées avec un débit de fuite après relevage calibré à 15l/s/ha. Les eaux de toitures et de voiries seront séparées. Les eaux de voiries seront traitées par phytoremédiation.

Je joins à la présente demande les plans des installations sanitaires intérieures et des réseaux extérieurs.

Je m'engage à respecter les prescriptions techniques de Chartres Métropole et à ne pas exécuter les travaux sur le branchement ou les modifications sur les installations intérieures de nature à modifier les rejets au réseau public avant d'en avoir reçu l'autorisation.

A CAVAILLON , le 30/01/2018 Signature du demandeur

Cadre Réservé aux services :

Autorisation de rejet au réseau collectif d'assainissement des EAUX USEES

☐ ***Accordé***

Les rejets aux réseaux publics d'assainissement de Chartres Métropole respecteront les conditions de rejet définies à l'annexe du règlement de Service « *Annexe – Prescriptions relatives aux déversements d'eaux usées résultant d'utilisations assimilables à un usage domestique* ».

Prétraitement(s) nécessaire(s) avant rejet au réseau EU :

☐ *Aucun*

☐ *Séparateur à graisses et à fécule, norme NF*

Fiche technique et note de dimensionnement à fournir avant installation
Transmission annuelle des bons de vidange à Chartres Métropole à l'attention de la Direction de l'eau

☐ *Autre :* .....

☐ ***Refusé***

Observations :

.....

.....

Autorisation de rejet au réseau collectif d'assainissement des EAUX PLUVIALES

☐ ***Accordé***

Prétraitement(s) nécessaire(s) avant rejet au réseau EP :

☐ *Aucun*

☐ *Séparateur à Hydrocarbures, norme NF*
Fiche technique et note de dimensionnement à fournir avant installation
Transmission annuelle des bons de vidange à Chartres Métropole à l'attention de la Direction de l'eau

☐ *Limitation de débit avant rejet au réseau public à .....l/s/ha, soit ..... l/s*

Fiche technique et note de dimensionnement à fournir avant installation du volume de rétention et de la régulation de débit

☐ *Autre :*

.....

.....

.....

☐ ***Refusé***

☐ ***Exutoire pluvial hors domaine de compétence de Chartres Métropole***

Observations :

.....

.....

.....

Lucé le,

Pour le Président et par délégation
Le Directeur de l'eau

François BORDEAU

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa réception.